

Aveyron - 70e anniversaire de la libération de Carmaux (IV)



Le commandant Antoine devant sa traction./Photo DDM, reproduction.

A travers l'action du maquis Antoine, la Résistance prend les commandes sur le terrain aveyronnais et oblige les Allemands à rester dans leurs garnisons.

La bataille décisive (sur les hauteurs du Lézou), celle qui trancha le problème de la suprématie des maquis dans l'Aveyron, eut lieu le 1er août 1944, à Viarouge. Le maquis Antoine avait reçu des informations indiquant qu'un nouveau préfet de Vichy, M. Chapron, devait rejoindre la préfecture de Rodez, venant de Montpellier via Millau par la RN 111 pour prendre la succession de M. Dupiech, préfet de Vichy arrêté par la Gestapo en mai 1944 et déporté. Le maquis Rolland, stationné dans la région de Saint-Affrique, ayant déclaré son incapacité à l'enlever à son passage, on demanda au maquis Antoine de faire ce travail.

L'arrivée de troupes allemandes

à 70km de leurs bases, par les chemins de traverse. La situation fut étudiée sur la carte et sur le terrain par le capitaine Dainville et le commandant Antoine. Une position fut choisie surplombant la route nationale et laissant entre la bordure de la forêt et la route une bande de terre nue.

Antoine commandait sur le terrain, assisté d'Olivier Diet, chef de la section de renfort fournie par le groupe de Prévinquières. Sur les lieux, il y avait une section du maquis Duguesclin, deux sections Vény et un élément du groupe Franc.

L'arrivée du nouveau préfet qui voyageait dans une voiture isolée avec un commandement de gendarmerie, un chauffeur et un passager arrivait de l'est (Millau). Le bruit de la voiture fut subitement recouvert par celui de camions à gazogène remplis de troupes allemandes qui arrivaient de l'ouest (Rodez).

Objectifs chamboulés

Les objectifs furent immédiatement chamboulés. Il s'agissait de régler en premier le sort des camions allemands.

Changement d'orientation donc des armes automatiques collectives sans déplacement des pièces et des servants : heureusement, le plan de feu avait été conçu pour pallier à toutes éventualités.

Au coup de sifflet du commandant Antoine, les grenadiers du groupe Franc envoyaient une volée de grenades Gamon sur le premier camion. L'effet fut considérable. Tous les passagers furent tués ; le camion avec les quatre roues en l'air. Dans la fumée de l'explosion, une seconde volée fit subir le même sort au deuxième camion. Pour le troisième camion, il y eut un petit flottement. Le chauffeur avait le temps de réagir et les passagers de sortir leurs armes. Les ridelles du camion s'abattaient mais quelques rafales de fusils-mitrailleurs cueillaient les Allemands avant même qu'ils ne touchent terre. Quelques grenades couronnaient le tout.

Hélas ! le convoi comprenait un second élément allemand, composé d'une voiture légère et de quatre camions. Le mouvement de repli des maquisards, qui s'amorçait, fut stoppé. Les résistants n'étaient plus en bordure du champ de tir dégagé, mais seulement masqués par des arbres de la forêt dans laquelle ils se repliaient. Leur position, certes moins avantageuse restait cependant défendable. Il fallait seulement, mais impérativement, couvrir la manœuvre.

Alors que les Allemands de la première vague agitaient le drapeau blanc, l'arrivée de la deuxième vague les poussa à reprendre le combat. La deuxième rame avait su mettre en batterie un mortier, ils tirèrent et deux compagnons, Keller et Dobrask, furent tués ainsi qu'un maquisard du maquis de Prévinquières. Quant au résistant serveur de la mitrailleuse, il recevait plus de 50 éclats de mortier entre la ceinture et le genou, il s'appelait Epelbaum (Sauveterre).

René Epelbaum héroïque

René Epelbaum, avec courage, se dressa et, debout au milieu de la fusillade, le fusil-mitrailleur à la hanche, balaya les Allemands de la deuxième vague. Ses camarades purent sortir de leur trou en emmenant leurs morts et leurs blessés. Les véhicules furent récupérés et mis à l'abri. Les Allemands chargèrent leurs 90 cadavres dans le camion de queue et rentrèrent à pied dans la nuit sur Rodez par Pont-de-Salars.

Le préfet et le commandant de gendarmerie restèrent entre les mains des Allemands.

Quelques heures après, on apprenait que pour le maquis sévéragais, ce même préfet avait organisé une embuscade sur l'autre route menant de Rodez à Millau (RN 9) au lieu-dit La Muraille, entre Sévérac et Millau. La voie ferrée était sabotée depuis longtemps, suivirent les obstructions de la route nationale. Les Allemands perdirent quatre camions de troupes à La Muraille.

C'en était fini, aucune garnison allemande de l'Aveyron ne détacha plus un élément hors de sa garnison. Quelques jours plus tard, les Allemands partaient simultanément dans une vague direction sud-ouest-nord-est.

Keller et Dobrask furent enterrés dans le cimetière d'Albagnac.

Epelbaum, qui était à l'hôpital de Millau, surveillé jour et nuit par une sentinelle allemande, échappa miraculeusement à la mort. Les Allemands, contraints de fuir de Millau, retirèrent en catastrophe la sentinelle. Epelbaum fut sauvé.

Les sabotages du maquis Antoine

2 juillet 1944. Le pont de Tavarelle sur la ligne Carmaux-Rodez.

3 août 1944. Entre la vallée de Rancillac et la gare de Naucelle, une explosion déclenchée par les maquisards de Baraqueville sur le pont de Radamax. Le chef de gare de Naucelle, averti de l'heure du sabotage, en informe le chef de train. La motrice se trouva hors du pont au moment de l'explosion, aussi le mécanicien réussit à stopper sa machine et à décrocher les wagons. Le pont s'avéra inutilisable jusqu'à la Libération.

7 août 1944. Le troisième sabotage effectué par le groupe Antoine, sur la même ligne mais entre Naucelle et Tanus. Un train allemand dérailla dans le tunnel situé entre Saint-Martial et le viaduc du Viaur, obstruant la voie jusqu'en 1945.

Pour parachever cet acte, le maquis envoya, depuis la gare de Naucelle, une machine qui termina sa folle course contre les wagons qui bouchaient l'entrée du tunnel.

à ces deux actions principales s'ajoutèrent des sabotages qui affectèrent un ponceau entre le Viaur et La Baraque-Saint-Jean et le pont de Ceignac, rendant inutilisable cette ligne de chemin de fer jusqu'en 1945.

Le massacre de Sainte-Radegonde

17 août 1944. La caserne de Rodez libérée était encore occupée par la garnison allemande, qui prépare son départ de Rodez libérée. Mais avant de partir, la Gestapo est sous haute tension. à 18 heures, la décision est prise par l'état-major sur le sort des trente résistants prisonniers dans la prison des casernes Burloup.

En tête, la voiture de commandement avec les deux officiers Stettin et Fienemann remonte l'avenue Victor-Hugo, suivie d'un camion bâché dans lequel se trouvent les trente condamnés. Fermant la marche, un camion de l'armée de l'air dans lequel se trouve le détachement des bourreaux. Un quart d'heure de vie encore pour les maquisards. Vers 18 h 20, les résistants sont alignés sur la butte de Sainte-Radegonde. Les résistants font face à la quarantaine des tueurs. Les résistants s'effondrent sous les balles des bourreaux en chantant «La Marseillaise».

Vers 21 heures, aura lieu un autre carnage (toujours à Sainte-Radegonde). Cette fois, ce sont une vingtaine de réfractaires soviétiques incorporés de force dans les régiments allemands qui sont fusillés.

Le 20 août 1944, un hommage sera rendu aux trente cercueils rangés de part et d'autre de l'autel dressé devant le monument aux morts (place d'Armes à Rodez libérée), avant d'être emportés vers le cimetière de Rodez.

Rodez libérée

Dans la nuit du 17 au 18 août, son forfait accompli, la garnison mettra les voiles. Elle quittera Rodez vers 5 heures du matin en direction de La Primaube, puis Pont-de-Salars et Le Bois-Dufour.

Le maquis Jean-Pierre et le maquis Antoine, qui avaient été avertis dans la journée du prochain départ des Allemands, trouvèrent donc une ville de Rodez libérée. Le capitaine Delaure (maquis Antoine) se met à la disposition du colonel Journet.

Le 18 août, le capitaine Delaure reçoit comme ordre du colonel Benoit de descendre vers le sud à la poursuite des Allemands. Aux environs du Bois-Dufour, la deuxième compagnie fait une centaine de prisonniers, russes pour la plupart, qui se sont rendus sans combattre. Millau sera libéré par le capitaine Delaure...

Témoin

Berthe Pendariès : l'héroïne ne croit pas à l'héroïsme

C'est fait, elle a enfin parlé. «Je savais que ma sœur avait accompli quelques actes de résistance mais je n'avais pu obtenir que de vagues réponses», commente Noël Fraysse. Après soixante-dix ans, Berthe Pendariès-Fraysse a consenti enfin à faire quelques confidences à travers une conversation avec son frère, Noël Fraysse.

«Je n'ai rien fait d'extraordinaire, je n'y pense plus depuis longtemps» explique-t-elle.

Le sauvetage des flammes de notre petite sœur Jacqueline lors de l'incendie de la maison le 17 août 1944, ce n'est pas grand-chose ?

«Cela n'a rien à voir avec le courage, il faut le faire, c'est tout, sous la menace des pistolets-mitrailleurs, les Allemands nous avaient obligés à nous coucher dans le fossé, papa ne pouvait rien faire, ils l'auraient abattu sans coup férir, maman était tétanisée, la maison brûlait, la petite dormait à l'étage, j'ai couru vers le soldat qui m'était apparu comme être le chef, j'ai essayé de lui expliquer par des gestes, des mimiques, ce que je voulais, il a enfin consenti à me faire accompagner dans la maison...»

Il a consenti à ta demande par galanterie, parce que tu étais une belle jeune fille ?...

«Peut-être ! Je ne me suis pas posé la question, j'ai grimpé les escaliers, quelques soldats fouillaient les armoires et les buffets, emportant quelques objets mais surtout de quoi manger et boire. J'emportais la petite à demi nue. Ouf! la maison pouvait bien brûler ! Ne me parle pas d'acte d'héroïsme, il n'y a là que de l'émotion ou de l'instinct presque animal, dans ces cas-là, on fait, c'est tout !»

Des anciens résistants m'ont dit que tu avais aussi servi comme agent de liaison ?

«Oui, un peu. Quelquefois».

Par exemple ?

«Un peu d'histoire. L'Assemblée nationale avait voté dans sa grande majorité les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Seuls 80 députés parmi lesquels le socialiste Paul Ramadier n'avaient pas admis la fin de la IIIe République. Cet engagement républicain avait valu au député aveyronnais d'être assigné à résidence chez lui, à Decazeville. J'avais 22 ans, j'effectuais un remplacement d'institutrice dans le quartier Saint-Michel. Réfractaire aux thèses fascistes, Paul Ramadier était très surveillé et par la police et par la sinistre milice, son courrier postal ne rentrait pas sans un coup d'œil de nos fins limiers. Lorsque je rentrais en fin de semaine à la maison, les résistants, notamment Andrieu et Campergues, respectivement instituteur à Saint-Martial et à La Baraque-Saint-Jean, me confiaient du courrier à transmettre à Paul Ramadier».

Le dimanche soir, Berthe Fraysse, son courrier caché au fond de sa valise, prenait le bus à Naucelle-Gare, direction Capdenac, arrêt à Montbazens, et de là 12 km à pied vers

Decazeville via Aubin avec autant de chances de subir un contrôle. Le courrier était transmis dans les jours suivants.

«J'ai dû faire ça quatre ou cinq fois, car la routine, en ces circonstances, n'est pas la meilleure méthode et les responsables ont dû penser à ma sécurité. Un jour, Paul Ramadier m'a retenue à déjeuner, et avant mon départ : «Mademoiselle Fraysse, au retour, ne prenez jamais le même chemin qu'à l'aller...» Qu'a-t-il voulu me dire ? Brouiller les pistes dans la vie et en politique ? Peut-être ! Effacer les traces en résistance ? Certainement !»

Livrer le courrier clandestin à un député déchu de l'état français ne comportait pas de risque ?

«J'étais jeune et insouciant, je ne me rendais pas compte du danger, mais la peur, la générosité, le courage peuvent varier selon les individus et les circonstances. Je m'explique : j'étais en poste à Ampiac sur les bords de l'Aveyron, un jeudi, jour de congé, je me promenais et je montais vers le plateau lorsqu'un homme mal habillé m'approcha, m'interpella dans une langue inconnue. J'activais l'allure mais plus j'allongeais le pas, plus il marmottait et essayait de me rejoindre. Je réussis à le semer... Bien des années après, j'ai fait le rapprochement avec l'assassinat par les Allemands des réfugiés croates à Villefranche. J'ai la quasi-certitude que cet homme était un rescapé de cette tuerie, qu'il avait suivi les berges de l'Aveyron depuis Villefranche et qu'il sollicitait une aide que je lui ai refusée et je ne suis pas fière de moi : cet homme avait-il besoin de moi ? Avait-il faim ? Voulait-il se cacher ? Je l'ai semé, mais longtemps il m'a collé aux trousses, il me suit encore... Les actes de courage ? L'héroïsme ? Je ne crois pas à ces grands mots. On agit ou on n'agit pas. C'est instinctif, ça vient du fond de nous-même sans réfléchir.»

La Dépêche du Midi